



Vol a l'etalage de moins de 15 ans

Par **lilouuu_old**, le **26/09/2007** à **18:04**

bonjours pendant cet ete j' ai commis un vol a l'etalage ... je ne suis pas fiere et j'ai payer ce que j'avais pris, mais il y a quelque jour j'ai reçu une convocation au tribunal . je suis mineur et c'était ma premiere arestation . il y en avait pour moin de 100 euro . que va il se passer pour moi ?

Par **Adam Kadamon**, le **03/10/2007** à **13:49**

Bonjour,

Il existe une forte probabilité que vous ayez une "peine" alternative voire une admonestation (un avertissement).

Etant donné les faits, la régularisation et l'absence d'antécédent, les peines seront minimales mais auront pour but de vous faire prendre conscience de l'erreur qui a été commise mais également d'en faire prendre conscience à vos parents ou tuteurs qui seront également présents.

Cordialement.